



Comment candidater à l'AMI de V-Francophonie sur Démarches simplifiées ?

Démarche à suivre pas à pas





1. Rejoindre la démarche sur le site Démarches simplifiées

Pour cela, cliquez sur le lien suivant :

https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ami-vfrancophonie







2. Créez un compte démarches simplifiées

Pour cela, cliquez sur bouton suivant :



Appel à manifestation d'intérêt du programme Volontaires unis pour la Francophonie

Ū Temps de remplissage estimé : 30 min (variable selon les options choisies)

Date limite : 31 juillet 2025 à 23 h 59 (heure de Paris).

Commencer la démarche

Se créer un compte avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect	
Qu'est-ce que FranceConnect ? 🖸	
OU	
Créer un compte demarches-simplifiees.fr	J'ai déjà un compte

Quel est l'objet de la démarche ?

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à identifier les organismes désireux d'accueillir des volontaires internationaux d'échanges et de solidarité dans le cadre de leurs projets portant sur le





2. Créez un compte démarches simplifiées

Puis renseignez une adresse mail valide et créez un mot de passe





(avec des espaces) que vous retiendrez facilement.





2. Créez un compte démarches simplifiées

Ensuite, confirmez votre adresse e-mail en allant sur votre messagerie personnelle et en cliquant sur le lien dans le mail







3. Votre compte a bien été créé. Vous pouvez désormais commencer la démarche







3. Votre compte a bien été créé. Vous pouvez désormais commencer la démarche

Une fois la démarche complétée, pensez bien à cliquer sur le bouton « déposer le dossier » ci-dessous, en bas de la page.

Votre brouillon est automatiquement enregistré.	En savoir plus 🖸
---	------------------

Déposer le dossier





3. Votre compte a bien été créé. Vous pouvez désormais commencer la démarche

Attention ! Certains champs sont obligatoires ou doivent être rempli d'une certaine manière. Si votre dossier contient des erreurs, ce message s'affichera et vous ne pourrez pas le déposer.

Votre dossier contient 8 champs en erreur

Corrigez-les pour poursuivre :

- Localisation de la structure d'accueil du volontaire doit être rempli
- Décrivez le projet dans lequel le volontaire sera amené à s'intégrer doit être rempli
- Décrivez la mission de volontariat doit être rempli

Afficher toutes les erreurs





4. Votre démarche est déposée

Une fois votre démarche déposée et enregistrée, vous verrez cette confirmation sur votre écran :



Merci !

Votre dossier sur la démarche Appel à manifestation d'intérêt du programme Volontaires unis pour la Francophonie a bien été envoyé.

Vous avez désormais accès à votre dossier en ligne.

Vous pouvez le modifier et échanger avec un instructeur.

Accéder au dossier





5. Si vous ne parvenez pas à déposer

Si malgré tout vous ne parvenez pas à déposer votre démarche, contactez France Volontaires via l'adresse :

v-francophonie@france-volontaires.org